

# Remise officielle du label ESR à 16 entreprises

La 8<sup>ème</sup> cérémonie de remise officielle du label ESR «Entreprise Socialement Responsable», organisée par l'INDR, s'est déroulée le 29 septembre 2014 à la Chambre de Commerce, en présence de Francine Closener, Secrétaire d'Etat à l'Economie. A cette occasion, le label ESR a été remis officiellement à 16 entreprises (9 nouvelles et 7 entreprises relabellisées) ayant répondu avec succès aux critères de la démarche de labellisation de l'INDR.

Thématisée par la Commission européenne comme un enjeu vital, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est en passe de devenir un outil stratégique essentiel pour les dirigeants d'entreprise. La RSE est une opportunité pour chaque entreprise d'améliorer sa gouvernance, de renforcer son engagement social et de limiter ses impacts environnementaux. L'entreprise assure ainsi sa propre pérennité tout en contribuant au développement durable.

Les entreprises labellisées ESR ont bien compris les bénéfices de la RSE qui offre de réels avantages concurrentiels en améliorant la réputation de l'entreprise ; sa capacité à attirer et retenir des salariés ou des clients ; l'engagement, la motivation et la productivité de ses salariés ; et les relations avec les fournisseurs, les pouvoirs publics, les concurrents, les médias, les ONG, autrement dit avec la société dans laquelle les entreprises évoluent.

Lors de son mot de bienvenue, Michel Wurth, Président de l'INDR et de l'UEL, a rappelé que l'INDR est une initiative de l'UEL et, en tant que président des 2 organisations, il s'est réjoui du fait que la Chambre de Commerce et l'UEL obtiennent à leur tour le label ESR. Elles rejoignent ainsi la CLC, première organisation patronale à se labelliser, et l'ABBL, labellisée depuis 2012.

## 9 nouvelles entreprises labellisées

Conscientes de leur responsabilité et des attentes de la société à l'égard de leurs activités, les neuf entreprises suivantes viennent d'obtenir le label ESR :

- Association de la Luxembourg Fund Industry
- Centre de Médiation Civile et Commerciale a.s.b.l.
- Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
- Lazzara T. Constructions S.à.r.l.
- noventum S.à.r.l.
- POST Luxembourg
- Novus - Renovation
- Novus - Home Design
- Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL)

## 7 entreprises relabellisées

Après une première période de labellisation de 3 ans, et soucieuses de s'engager dans une démarche d'amélioration continue, les entreprises suivantes ont obtenu le renouvellement de leur label ESR :

- ALD Automotive
- BGL BNP Paribas
- Centre Hospitalier de Luxembourg
- Co-labor S.C.
- Confédération Luxembourgeoise du Commerce (CLC)
- LeasePlan Luxembourg S.A.
- LINKLATERS LLP

## Guide ESR

Toutes ces entreprises ont été labellisées suite à une vérification en entreprise par un des experts agréés de l'INDR. Les candidats ont évalué la responsabilité de leur entreprise en se basant sur le nouveau Guide ESR développé par l'INDR en collaboration avec les principaux acteurs nationaux en matière de RSE. Cet ouvrage en ligne est facile d'utilisation et accessible gratuitement sur [www.esr.lu](http://www.esr.lu).

Le Guide ESR accompagne les entreprises luxembourgeoises dans leur démarche de responsabilité sociétale en démontrant à travers une centaine de thématiques comment la RSE crée de la valeur tant pour la société en général que pour les entreprises en particulier.

Le dirigeant apprend, pas à pas, comment développer une stratégie RSE, comment améliorer sa gouvernance, comment gérer les attentes sociétales et limiter les impacts environnementaux.

Le Guide ESR permet à chaque entreprise de comprendre les bienfaits de la RSE, d'évaluer son niveau actuel de responsabilité, de valoriser ses progrès et mérites, et lorsqu'elle a atteint un certain degré de maturité, de confirmer son comportement responsable en obtenant le label ESR.

## Label ESR «Entreprise Socialement Responsable»

Le label ESR permet aux dirigeants d'entreprise de structurer, de formaliser et de valoriser leurs démarches de responsabilité sociale afin de créer de la valeur partagée.



Norman Fisch, coordinateur de l'INDR, a rappelé que toutes les entreprises labellisées ESR ont atteint les objectifs formulés dans le Guide ESR, garantissant ainsi un comportement responsable. Intégrer

complètement la RSE dans la culture d'entreprise et partager ses bonnes pratiques permet à ces entreprises d'avoir un impact positif dans la société.

Ces ambassadeurs de la RSE forment un réseau de compétences et de valeurs partagées. Les dirigeants d'entreprise sont de plus en plus nombreux à affirmer leurs engagements en matière de RSE et à vouloir certifier et valoriser leur comportement responsable. Depuis 2010, plus de 700 entreprises ont ainsi pu être sensibilisées à la RSE et, en tout, plus de 100 labels ESR, d'une durée de 3 ans, ont été décernés. Dorénavant, il y a 80 entreprises labellisées au Luxembourg! Pour un petit pays, ceci représente une vraie masse critique en termes d'entreprises responsables.

L'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR) a été créé en 2007 sur initiative de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL). L'Institut s'est donné comme mission de promouvoir la responsabilité sociétale (ESR) auprès des entreprises luxembourgeoises afin qu'elles contribuent au développement durable et améliorent leur compétitivité et leur image. Basé sur les valeurs de responsabilité, transparence, proactivité, efficacité et amélioration continue, l'INDR ambitionne de positionner le Luxembourg comme un des premiers acteurs en matière de RSE de l'Union européenne en 2020.

## Le Baromètre Mensuel PwC

Le contexte européen fait à nouveau chuter notre baromètre. Ce dernier s'établit à +5, soit un recul de 2 points par rapport au mois précédent.

Au Luxembourg, bien que l'indice reste négatif, les perspectives d'évolution de la production s'améliorent. Les derniers chiffres de la production industrielle semblent marquer une tendance haussière. Le taux de chômage diminue en août pour s'établir à 7,2% bien qu'il progresse de 6,3% en un an. L'emploi salarié progresse de 2,3% en glissement annuel au deuxième trimestre 2014. Le secteur de l'information et de la communication affiche une croissance de 3,5% tandis que celui des activités financières et d'assurance évolue à 2,2%. L'inflation continue de reculer. Au premier semestre, elle s'est élevée à 0,98% en moyenne (contre 1,73% pour toute l'année 2013 et 1,97% pour le premier semestre 2013).

En Europe, le climat des affaires continue de se dégrader. Les incertitudes grandissantes quant à la capacité de la BCE à maintenir la stabilité des prix au sein de la zone euro et le recul de la demande intérieure continuent à inquiéter les investisseurs. Ce constat est corroboré par l'OCDE qui a récemment revu à la baisse ses prévisions de croissance économique pour la zone euro. Très récemment, l'euro est tombé à son plus bas niveau depuis près de deux ans face au dollar. La monnaie européenne évolue ainsi autour de 1,27 dollar, contre 1,38 au mois de mai. Cette baisse s'explique partiellement par la vigueur de la reprise américaine dont le PIB progresse de 4,6% au second trimestre en glissement annuel. Cette baisse de l'euro a toutefois été bien accueillie par les bourses européennes, félicitant par ailleurs les déclarations de Mario Draghi, annonçant que la BCE maintiendrait, pendant une période relativement longue, une politique monétaire ultra-accommodante, notamment au travers d'un rachat de dettes d'entreprises.

Le Baromètre Mensuel PwC, en collaboration avec AGEFI Luxembourg, est un indicateur de confiance économique qui se veut être un outil simple et pragmatique visant à capter chaque mois l'atmosphère économique du Grand-Duché.

Cet indicateur combine les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée par le STATEC sur les perspectives d'évolution de la production industrielle au Luxembourg avec ceux de l'institut de recherche allemand ZEW sur le sentiment économique des analystes et investisseurs pour la zone euro.

L'évolution du baromètre au cours des quatre dernières années est représentée par le graphique ci-dessous.

